

4- Lorsque la loi a pour origine le gouvernement. C'est un _____

(projet de loi)

5- Les Ã©lections pour les dÃ©putÃ©s sont tous les cinq ans et

s'appellent les _____ (lÃ©gislatives)

6- Un dÃ©putÃ© peut complÃ©ter un projet de loi par un _____

(amendement)

7- Le mercredi est le jour des _____ (questions au

gouvernement)

8- La proposition de loi du dÃ©putÃ© a Ã©tÃ© inscrite Ã l' _____

(ordre du jour)

9- La proposition de loi va Ãªtre discutÃ©e en _____ (sÃ©ance

publique)

[proposition de loi]

[projet de loi]

[lÃ©gislatives]

[amendement]

[citoyen franÃ§ais]

[circonscriptions]

[sÃ©ance publique]

[questions au gouvernement]

[ordre du jour]

Exercice : l'Élection d'un député

- 1- Il y a en France 577 [circonscriptions]
- 2- Pour voter pour un député, il faut être [citoyen français]
- 3- Lorsque la loi a pour origine un député de l'Assemblée nationale, c'est une [proposition de loi]
- 4- Lorsque la loi a pour origine le gouvernement. C'est un [projet de loi]
- 5- Les élections pour les députés sont tous les cinq ans et s'appellent les [législatives]
- 6- Un député peut compléter un projet de loi par un [amendement]
- 7- Le mercredi est le jour des [questions au gouvernement]
- 8- La proposition de loi du député a été inscrite à l' [ordre du jour]
- 9- La proposition de loi va être discutée en [séance publique]